



# L'ECHO BOISSILLON

N°51 – Janvier 2025

# 2025

## Bonne Année

### Horaires des services municipaux

#### Mairie

(01.64.57.76.76)

Mar, Jeu, Ven: 14h-17h

Mer: 9h-12h/14h-18h

Sam: 9h-12h

#### Agence Postale

(01.69.23.39.79)

Mar, Mer, Jeu, Ven :

10h30-12h/16h-19h

Sam : 10h - 12h

#### Bibliothèque

(01.64.57.73.78)

Mer : 10h-12h/14h-18h

Sam : 9h30-12h30

#### Permanences Urbanisme

Tous les premiers lundis du mois de 18h30 à 20h sur rendez-vous.

#### Madame le Maire

vous reçoit sur rendez-vous.



### Sommaire

Edito	p 2 Inauguration de la Résidence Sénior	p12
Vœux 2025	p 3 Nouveau local infirmier	p12
Commémoration du 11 Novembre	p 4 Après-midi jeux à la Résidence Sénior	p13
2 <sup>e</sup> salon des arts de BOISSY	p 5 Subvention récupérateur eau de pluie	p13
Boîtes de Noël / Colis des anciens	p 6 Nos amis les chiens	p14
Noël à l'école maternelle / Théâtre	p 7 Un nouveau commerce	p14
Gospel / Sainte Barbe / Galette des rois	p 8 Les paniers de YANN	p15
Maisons illuminées / Travaux RD191	p 9 Théâtre à BOISSY / Assoc. Night & Day	p16
Nouvelle station d'épuration	p10 Les enfants d'ANNE et NIKI	p17
Travaux voiries / défibrillateur	p10 Rétrospective en images – CLSH	p18
Astreintes administratives	p11 Ressourcerie / Recensement	p19
Annulation de la fête patronale	p11 État civil – Urbanisme - Agenda	p20





Au cours de cette dernière année de mandat, l'équipe municipale va continuer sa mission comme elle l'a toujours assumée depuis le début de la prise de fonctions dès 2014 et 2020.

Tout au long de ces deux mandatures, de belles réalisations ont été faites, une recherche constante de l'amélioration du cadre de vie, des initiatives et des propositions nouvelles pour animer et faire vivre notre village.

#### **Coté travaux en 2024, nous avons réalisé,**

- ✓ La réhabilitation du clocher de l'église avec la restauration de la cloche qui nous a livré ses secrets grâce à une inscription gravée. Avant sa réinstallation la cloche a été brièvement exposée dans l'église pour que les fidèles puissent l'admirer de plus près. A l'extérieure de l'église coté parking, les corniches endommagées ont été changées ainsi que le renforcement et reprise des gouttières et des ardoises défectueuses.
- ✓ L'aménagement sécuritaire de la RD 148 (rue des sablons) sur nos fonds propres. Travaux exécutés par la Société STRF.
- ✓ L'agrandissement du parking du Pôle Santé.
- ✓ La fin des travaux de la Résidence Senior (l'Orée du bois) et son inauguration le 4 novembre dernier. Les 21 logements ont tous été loués.
- ✓ La mise en place de l'arrêté d'interdiction de la rue des Vignes/RD56 aux poids lourds de plus de 3,5t, sujet épineux qui restait la seule alternative à la lenteur du projet de « voie nouvelle » dont l'étude a été actée en 2019 et portée par le Département et la Communauté de Communes.

#### **Les prévisions pour 2025 :**

- Finalisation de l'aménagement intérieur du pôle santé.
- Réfection et aménagement de la voirie « Ruelle GODARD » au premier semestre (financés en partie par le contrat rural, les amendes de police et les fonds propres de la commune.)
- Projet de réhabilitation du réseau eau potable le long de la RD191 porté par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) et reprise de l'enrobé sur cette départementale par le département après la réhabilitation du réseau par le prestataire SUEZ.
- Finalisation de l'étude de la nouvelle station d'épuration, projet porté par le SIARCE (début des travaux au début 2026).
- Fin de l'étude du projet de la voie nouvelle (convention CCEJR/Département).

Cette année 2025 étant la dernière du mandat 2020-2026, nous ne nous engagerons pas dans des travaux qui ne pourraient pas être exécutés avant la fin 2025 et resterons sur des projets réalisables dans l'année.

Dès la fin de cette année, les futurs candidats à la mairie pour la mandature 2026-2032 se feront connaître, quant à moi, je ne souhaite pas me représenter pour un nouveau mandat.

Cette mission au niveau locale a été enrichissante et prenante tant personnellement qu'intellectuellement, avec des déceptions, mais aussi de belles réalisations. C'est au long de ce parcours que j'ai découvert qu'être maire ne s'invente pas et que la plus formatrice des institutions est celle de la proximité.

Ce qui sera essentiel, ce sera de préserver une gouvernance municipale pour ne pas voir les villages disparaître et garder aux habitants la capacité de s'exprimer au travers de leur commune. Les maires ruraux continueront d'être les plus accessibles pour la majorité des administrés.

Ces 2 mandats resteront certes une belle expérience très enrichissante, mais l'exercice d'un mandat local consiste à servir et défendre l'intérêt général et les responsabilités des élus locaux vont croissantes.

Ce rôle est souvent méconnu et fréquemment critiqué sans réel motif !

Bonne Année...

SYLVIE SÉCHET



## Vœux 2025

La cérémonie des vœux est l'occasion de pouvoir remercier les différents acteurs de la vie d'une commune et de commencer la nouvelle année en partageant avec les personnalités présentes et les Boissillons un moment convivial.

La cérémonie a eu lieu le Dimanche 19 Janvier à la salle des fêtes en présence de quelques Boissillons, du Conseiller Départemental GUY CROSNIER ainsi que du Président de la Communauté de Communes JEAN-MARC FOUCHER.

Après le traditionnel discours de SYLVIE SÉCHET, Maire de BOISSY, sur les réalisations de 2024 et les projets à venir en 2025 et suite à l'annonce de SYLVIE SÉCHET de ne pas se représenter aux prochaines élections municipales, GUY CROSNIER a pris la parole pour rappeler l'importance de la strate communale en tant que relais de la population auprès des instances départementales.

Puis ce fut au tour de JEAN-MARC FOUCHER de faire part des efforts constants des représentants de la commune au Conseil Communautaire de la CCEJR pour défendre BOISSY-LE-CUTTÉ.

Ensuite, Madame MONIQUE ZAMPERLINI a remis les médailles du travail et les Conseillers Municipaux Juniors les lots des lauréats du concours des maisons illuminées.

Tout ceci s'est terminé par le non moins traditionnel pot de l'amitié.

SYLVIE SÉCHET & J-MICHEL DUMAZERT





## Commémoration du 11 Novembre

En présence de Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'ESSONNE, nous avons célébré le 106<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale 1914-1918, qui a vu tomber un très grand nombre de nos soldats pour préserver notre liberté.

Un hommage a été rendu à cette occasion aux soldats ukrainiens qui luttent avec détermination pour leur souveraineté depuis bientôt 3 ans.

Cette cérémonie a débuté par la lecture réalisée par NOËLIE, MANON, MYRIAM et CLÉMENCE, Conseillères Municipales Junior, d'un poème de CHARLES-ALBERT POIRIER, Caporal au 97<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, tué le 23 Mars 1917, intitulé « la voie des tombes » qui nous fait part de ses doutes sur le souvenir que les soldats laisseront de leurs souffrances et de leurs sacrifices.

M. MARCEL DUBOIS a poursuivi par un texte transmis par M. SÉBASTIEN LE CORNU, Ministre des Armées et des Anciens Combattants et de M. JEAN-LOUIS THIERIOT, Ministre Délégué auprès du Ministre des Armées et des Anciens Combattants. Ce texte nous a rappelé notre devoir de mémoire, la fragilité de la paix et le volontarisme de nos soldats.



Enfin pour clôturer ces messages, Mme SYLVIE SÉCHET, Maire de BOISSY-LE-CUTTÉ, s'est adressée aux personnes présentes dans un discours solennel qui rassemblait toutes les valeurs précitées.

Après le dépôt des gerbes effectué par M. CHRISTOPHE LANJUN, Sergent-Chef du corps des Sapeurs-Pompiers, Mrs ROGER BERGERON et MARCEL LAUMONNIER, représentants des Associations des Anciens Combattants, Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET au nom du Département et par Mme Le Maire SYLVIE SÉCHET, un hommage a été rendu aux soldats boissillons morts pour la FRANCE par l'appel de leur nom réalisé par CLÉMENCE et MYRIAM, Conseillères Municipales Junior, et M. CHRISTOPHE LANJUN.

La cérémonie s'est terminée par la Marseillaise et le Salut aux Armes auprès des Sapeurs-Pompiers et des Porte-Drapeaux.

Merci à toutes les personnes qui nous ont fait l'honneur de leur présence.

MONIQUE ZAMPERLINI



## 2<sup>e</sup> Salon des arts de BOISSY-LE-CUTTÉ

Les 7 et 8 décembre 2024, nous avons eu le grand plaisir d'ouvrir les portes de notre salle des fêtes à la deuxième exposition d'Arts organisée par notre commune.

Nous avons reçu 26 artistes - un nombre en forte augmentation - dont 2 photographes et 5 sculpteurs parmi lesquels notre renommé sculpteur boissillon GUILLAUME ROCHE, ainsi que la participation de l'école élémentaire.

Notre invité d'honneur, ANDRÉ DOGNON, prix du public en 2023, nous avait confié six de ses toiles pour créer sur tout un pan de mur, une magnifique ambiance sylvestre. Et pour enrichir ce salon comme nous l'avons fait en 2023, une méthode artistique particulière était mise en avant grâce au soutien de JEAN-LUC BOITEL : une technique mixte de peinture et collage. Cet artiste récupère des prospectus de tourisme et y découpe des façades de monuments, puis il les ordonne et les dépose sur un support préalablement préparé à l'acrylique, avant de les coller définitivement et d'y apposer une résine afin de lisser et satiner le collage.

Le résultat obtient beaucoup de succès et constitue une ville imaginaire, créée à partir de monuments que l'on peut s'amuser à identifier.

Le reste des accrochages était varié : aquarelles, huiles, pastels, de même que les matériaux utilisés pour les sculptures : céramique, inox, terre cuite, argile, raki.

Le salon a attiré une soixantaine de visiteurs samedi - malheureusement toujours plus d'extérieurs que de boissillons, alors même que nous avons plusieurs artistes du village parmi nos exposants. Il s'est clôturé, en fin de journée, par le vernissage au cours duquel nous avons procédé à la remise des prix.

- Prix du public : CHRISTINE BERTRAND, qui reviendra en 2025 en tant qu'invitée d'honneur.
- Prix LANTARA : JEAN-LUC BOITEL.
- Prix de la mairie : GHISLAINE GAUTHIER.
- Prix des enfants : JURGEN ALLEAUME.

Les artistes qui exposent sont souvent très désireux de partager leurs parcours et d'entendre vos ressentis alors n'hésitez pas à entrer, c'est gratuit. Nous espérons que cette présentation vous aura donné envie de visiter notre 3<sup>ème</sup> salon prévu les 6 et 7 Décembre 2025.

CATHERINE WIDMER DUMAZERT

Christine Bertrand



J. Alleaume



A. Dognon



G. Gauthier





## Les boîtes de Noël : un Noël pour tous

Cette année encore, la Commune de BOISSY-LE-CUTTÉ a participé à l'opération « collecte de boîtes de Noël » pour les personnes démunies du Département de l'ESSONNE.

Dans l'ÉCHO BOISSILLON de Novembre 2024, une information a été diffusée aux habitants sur l'objectif d'obtenir de nombreuses boîtes et sur la composition souhaitée. Ces boîtes devaient être déposées à la mairie avant le 7 décembre 2024.

Les 9 boîtes recueillies ont été acheminées le 11 décembre 2024 au point relais situé à ETAMPES chez KIABI.

Nous adressons nos sincères remerciements aux personnes qui ont fait preuve de générosité dans cette action solidaire.

MONIQUE ZAMPERLINI

## Le colis des anciens

Les membres du Comité d'Actions Sociales ont eu le plaisir de remettre aux anciens un colis de fin d'année le Mercredi 11 Décembre 2024 de 14h à 16h à la salle du Conseil Municipal. Les Conseillères Municipales junior MANON, NOÉLIE et MYRIAM ont participé à l'accueil des anciens, encadrées par Mme ANDRÉE BARBERI et M. MARCEL DUBOIS. Une proposition de collation constituée de café, ou de thé accompagné de gâteaux a été réalisée avec bienveillance selon leurs désirs.

La distribution des colis a été assurée par Mme SYLVIE SÉCHET, maire de BOISSY-LE-CUTTÉ, Mme MONIQUE ZAMPERLINI, et Mme PAULA FONSECA. Ils contenaient des produits du Sud-Ouest, sous la forme d'un repas de fête.

Une carte de Noël créée par les élèves de l'École Élémentaire ANNE FRANK et une boule pour décorer le sapin, agrémentaient les colis.

Merci aux anciens pour ce moment qui est toujours riche en relations et plein de bonne humeur.

MONIQUE ZAMPERLINI



## Noël à l'école maternelle NIKI DE SAINT PHALLE

Après le repas de Noël servi le jeudi 19 Décembre 2024 sur les tables décorées par des objets fabriqués par les enfants du Centre de Loisirs, le vendredi 20 Décembre 2024 dans un décor magique, l'arrivée du père Noël était attendue. Il est apparu dans un silence pesant sous les clochettes qui annonçaient son arrivée, accompagné de son lutin.

Les enfants des deux classes, rassemblés dans la salle de sport, se sont vite détendus et ont retrouvé leur joie qui a inondé la salle quand l'annonce a été faite que l'heure d'ouvrir les cadeaux avait sonné. Avec beaucoup d'impatience et de curiosité les enfants désignés ont ouvert les paquets et découvert les jouets dans un moment ponctué de cris de joie devant les surprises dévoilées.



Ensuite, à l'appel de chaque enfant, une distribution de ballotins de chocolats a été réalisée par le père Noël qui avait un petit mot pour chacun.

Malheureusement, après ce moment d'émotion et de proximité avec l'ami des enfants, l'heure était venue de lui dire au revoir car il était très occupé durant cette période.

Mais la fête n'était pas close car une autre activité attendait les enfants : un partage de chants entre les élèves de l'école élémentaire ANNE FRANK et les enfants de l'école maternelle NIKI DE SAINT-PHALLE.

Rassemblés, les enfants à l'école maternelle ont chanté leurs chansons de Noël aux élèves de l'école élémentaire et inversement les grands de l'école élémentaire ont offert leurs chansons de Noël aux enfants de l'école maternelle. Un beau et joyeux moment pour tous.

MONIQUE ZAMPERLINI



## Théâtre à Boissy

Le samedi 16 novembre 2024, la troupe du Théâtre DARIUS MILHAUD nous a fait l'honneur de la toute première représentation de ce conte de Noël.

La salle des fêtes était comble, petits et grands ont été emportés par cette histoire, récit d'un célèbre conte de CHARLES DICKENS « A Christmas Carol ».

À l'approche des fêtes de fin d'année, ce fut un réel cadeau sur fond d'humour et de magie. À la fin de la représentation, les actrices se sont mises à disposition du public pour des photos souvenirs.

Un délicieux moment pour tous...

SYLVIE SÉCHET





## Concert Gospel

Pour la 4<sup>ème</sup> année, nous avons eu le plaisir de bénéficier du talent des chanteurs du chœur JO'S GOSPEL, le 14 Décembre 2024 à 20h30 au sein de notre église.

D'emblée, dès le 1<sup>er</sup> chant, les voix ont résonné dans l'église pour l'enchantement des personnes présentes. L'ambiance était chaleureuse et l'enthousiasme, témoigné par la force des applaudissements, a stimulé les chanteurs.

Ils nous ont offert à la fin du concert, un chant supplémentaire après l'emblématique « HAPPY DAY ».

Merci à tous les chanteurs qui ont satisfait les spectateurs qui nous ont remercié pour cette soirée de qualité et ce type de prestation.

Un message a été écrit sur Instagram par le chef de chœur pour remercier les boissillons pour leur accueil chaleureux et leur fidélité.

MONIQUE ZAMPERLINI



## La Sainte BARBE avec les pompiers de BOISSY-LE-CUTTÉ

Traditionnel moment de rassemblement et de convivialité, la Sainte BARBE est l'occasion de saluer l'engagement des sapeurs-pompiers. Comme tous les ans, la cérémonie de la Sainte BARBE s'est déroulée à la salle des Fête de BOISSY LE CUTTÉ le 30 Novembre, en présence de Mme le Maire SYLVIE SÉCHET, des élus municipaux, du président du SDIS 91, M. GUY CROSNIER, des officiers et sous-officiers ainsi que les familles.

Un moment solennel lors du discours de M. GUY CROSNIER qui mettait à l'honneur la mission et l'investissement de ces « soldats du feu », la cérémonie s'est poursuivie par la remise des médailles pour le passage de grade.

Cet événement a été l'occasion de saluer au nom de la commune, notre reconnaissance envers nos sapeurs pompiers, pour leur présence lors des commémorations et leur implication sur les différentes interventions, mais également l'investissement de M. BERNARD LANJUIN, chef de Centre, pour son engagement et sa détermination à faire du centre de secours de BOISSY un lieu stratégique d'intervention.



SYLVIE SÉCHET



## Galette des rois pour nos anciens

Pour célébrer la fête de l'Épiphanie, les membres du Comité d'Actions Sociales ont eu le plaisir d'accueillir les anciens le Dimanche 5 Janvier 2025 à 15 h à la salle des fêtes pour la dégustation de la galette.

Dès l'arrivée des convives accueillis par les Conseillères Municipales Juniors : MANON, NOËLIE et CLÉMENCE, l'ambiance était joyeuse et une pluie de vœux pour la nouvelle année a inondé l'entrée, quelle joie ressentie !

47 personnes ont participé à cette fête dans une ambiance musicale et riche en discussions. Chacun a pu profiter d'une part de galette accompagnée de cidre et pour clôturer la dégustation d'un café, voire deux, ou du thé.

Nous remercions tous les convives pour ce moment chargé de discussions dans la bonne humeur.

MONIQUE ZAMPERLINI



## Le concours des maisons illuminées

Le mardi 10 Décembre 2024 à 18h30, MANON, NOËLIE, MYRIAM et CLÉMENCE, Conseillères Municipales Juniors, M. JURGEN ALLEAUME et Mme MONIQUE ZAMPERLINI élus, et M. FRÉDÉRIC BOREAL, père de CLÉMENCE, sommes partis, plein d'étoiles dans les yeux pour découvrir le village illuminé et se rendre vers les 3 maisons inscrites au concours.

Cette année, un changement a été envisagé pour ce concours. Deux prix ont été décernés : Le prix des enfants dont le jury était les Conseillères Municipales Junior et le prix de la Mairie dont le jury était composé des élus et du parent volontaire. Les notations décidées à partir de 2 fiches d'évaluations adaptées ont porté pour le prix des enfants sur la variété des guirlandes, les objets associés et les espaces décorés et pour le prix de la Mairie sur le respect du thème de Noël, l'originalité de la réalisation et l'harmonie de l'ensemble. La mission terminée, nous avons réalisé le tour du village pour observer les maisons non inscrites mais qui ont participé à l'illumination du village et offert aux habitants la magie et l'esprit de Noël.

Avec beaucoup de sérieux et le respect d'une réflexion personnelle des différents membres des jurys afin d'obtenir une évaluation juste, les résultats ont été les suivants :

- Le prix des enfants a été décerné à JEAN-PAUL CASALIGGI.
- Le prix de la Mairie à PAULINE DOCHE et TEDDY DUSZA.
- Mme FRANCINE GRANDIN s'est classée 2<sup>e</sup> au prix de la mairie et 3<sup>e</sup> au prix des enfants.

M. JEAN-PAUL CASALIGGI s'est vu remettre son prix lors de la cérémonie des vœux de Mme Le Maire le 19 Janvier.

Quant aux autres participants leurs prix leur seront remis ultérieurement.

En ce qui concerne les maisons non inscrites mais évaluées car dignes du concours, les propriétaires recevront un diplôme pour récompenser leur mise en place de décorations lumineuses.



MONIQUE ZAMPERLINI

## Travaux sur la RD191

Pour rappel, car déjà évoqué dans les éditions précédentes, le Conseil Départemental (CD91) a pour projet de reprendre la RD191 qui traverse la commune de BOISSY-LE-CUTTÉ en août 2025. Dans le cadre de la rénovation des réseaux d'eau potable, la CCEJR souhaite renouveler le réseau de distribution sur cette même voirie.

La CCEJR a décidé de faire appel à un prestataire extérieur pour la Maitrise d'Œuvre de ce projet qui devra concevoir le projet et s'assurer de sa parfaite exécution avant les travaux du CD91, prévu au plus tard le 31 juillet 2025. Ce prestataire a déjà présenté les premières ébauches de réflexion sur les deux premiers secteurs de travaux de la RD191 à BOISSY LE CUTTÉ, la Grande Rue et rue de la Libération.

Madame la Maire a tenu à rappeler qu'il n'était pas question de fermer la RD191 durant la totalité des travaux. La circulation devra donc être maintenue tout au long des travaux. La mise en place d'une signalisation temporaire en feu en alternat sera prévue.

Intervention Grande Rue : Il est prévu d'abandonner le réseau de diamètre 80 en fonte et de reporter l'ensemble des branchements sur le réseau en fonte diamètre 150 existant. Les branchements seront systématiquement modernisés. Il est convenu qu'un courrier d'information aux riverains soit co-signé entre la Mairie et la CCEJR. Le délégataire se chargera de prendre les rendez-vous auprès de ses abonnés.

Intervention Rue de la Libération : Le réseau en fonte de diamètre 80 sera abandonné et remplacé par un nouveau réseau en diamètre 100. Ce futur réseau sera placé du même côté que celui abandonné, mais dans l'axe de la demi-chaussée afin d'éviter le bruit de roulement.

Le CD91 refera l'enrobé sur ces deux voiries dans la foulée, soit à partir du mois d'Août.

SYLVIE SÉCHET & J-MICHEL DUMAZERT

## Information nouvelle Station d'épuration

Suite aux récentes aventures au SIARCE, nous avons eu quelques craintes quant aux suites de notre projet de nouvelle station d'épuration (STEP). Pour cela nous avons demandé, dès début Janvier, que soit organisée une réunion au siège du SIARCE pour lever ces doutes.

Le 14 janvier 2025, dans les locaux du SIARCE, le comité de pilotage s'est réuni pour le lancement de la mission de maîtrise d'œuvre de la construction de la nouvelle STEP de BOISSY-LE-CUTTÉ.

À l'issue de cette réunion, un planning a été élaboré et une date de commencement des travaux a été annoncée pour début janvier 2026. Les plans de la nouvelle STEP n'ont pas encore été mis à disposition de la commune.

Pour rappel, la nouvelle STEP devrait être située sur une parcelle communale donnant sur la route de LONGUEVILLE, une des rares parcelles appartenant déjà à la commune et suffisamment vaste.

SYLVIE SÉCHET ET J-MICHEL DUMAZERT



- Création d'une nouvelle STEP
- Création d'un réseau d'assainissement rejoignant la nouvelle STEP
- Création d'un réseau pour le rejet,
- Etude filière boue...

## Suite des travaux rue des Vallées / rue du Maréchal Foch

La première tranche des travaux de réfection de la chaussée sur la rue des Vallées et rue du Maréchal Foch s'est déroulée fin 2024 avec la préparation des voies de roulement pour recevoir l'enrobé dès que la météo le permettra en 2025, sûrement aux alentours de Mars quand les gelées auront cessé.

Pour le moment, les plus gros nids de poules et creux sur la chaussée ont été comblés et un caniveau a été réalisé à l'intersection de la rue du Maréchal Foch et de la rue des Chaumonts. Nous avons déjà pu constater que l'eau de pluie ne stagne plus à cet endroit comme cela était le cas auparavant.

Ces travaux n'ayant pas consommé la totalité de l'enveloppe de la Communauté de Communes pour Boissy le Cutté, nous travaillons déjà à la prochaine étape pour proposer de nouveaux travaux à la CC sur 2025.

Pour information, l'enveloppe de la CC pour les travaux de voirie ne peut être utilisée que pour des travaux sur les voiries gérées par la CC, donc uniquement les voiries avec enrobé. Les chemins, sentes et sentiers sans enrobé en sont donc exclus, ces voies d'accès sont gérées par la commune.

J-MICHEL DUMAZERT



## Un défibrillateur à la mairie

Depuis le 1er janvier 2020, la loi impose aux Établissements Recevant du Public (ERP) d'être équipés d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE), dans le but de sauver toujours plus de vies.

C'est dans ce contexte qu'un défibrillateur automatique externe a été installé le 30 décembre dernier à l'accueil de la mairie. Cet appareil a été pris en location, c'est un pack clé en main qui permet de bénéficier d'un service de maintenance connectée efficace et d'une charge financière adaptée au budget de la commune.

SYLVIE SÉCHET



## Astreintes administratives et évolutions.

La mise en place des astreintes administratives par la mairie commence à porter ses fruits au niveau des infractions à l'urbanisme.

Quelques points conflictuels, dont certains avaient été soulevés lors du précédent mandat mais qui existaient depuis bien plus longtemps encore, ont pu être résolus par le démontage des constructions illégalement implantées. D'autres par contre ont permis de relancer des constructions manquantes pour être conformes aux permis de construire déposés en mairie.

Nous continuerons sur cette lancée pour faire respecter autant que faire se peut la réglementation mise en place au niveau de l'urbanisme sur notre commune depuis 2016, date d'approbation de notre PLU. Car nous le répétons une fois de plus, pour l'urbanisme sur BOISSY-LE-CUTTÉ, il y a un avant et un après Septembre 2016. Les règles de l'urbanisme sur la commune ont évolué avec le PLU et ce qui était possible avant le PLU ne l'est parfois plus depuis et ce n'est pas parce que vous trouverez dans le village tel type de construction ou de clôture que vous pourrez faire de même maintenant.

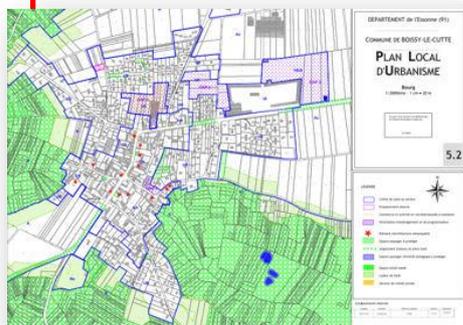
Nous sommes aussi conscients qu'il y aurait des aménagements à prévoir dans notre PLU pour en assouplir certaines règles et permettre la prise en compte des évolutions technologiques par exemple, notamment sur les carports, et être moins restrictifs sur les possibilités d'installation des nouvelles énergies ou sur les clôtures.

Malheureusement, cette reprise du PLU ne pourra pas être lancée sur ce mandat puisqu'il nous faudra attendre que le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) de la CCEJR soit approuvé à l'été 2026 avant que nous retouchions notre PLU puisque ce dernier se doit d'être conforme au SCOT. En clair, après l'approbation du SCOT, la commune aura 1 an pour délibérer de la nécessité de reprendre le PLU ou non (si toutefois le PLU est toujours conforme au nouveau SCOT). S'il nous faut ou si nous souhaitons réviser notre PLU, nous aurons alors 3 ans à compter de l'approbation du SCOT pour mettre notre PLU en conformité avec ce document de niveau supérieur (à noter que si nous ne souhaitons que 'modifier' notre PLU et non le 'réviser', le délai est maintenu à une année).

Et pour parfaire la vision globale de l'urbanisme sur la commune, nous vous rappelons que le SCOT se doit d'être lui-même compatible du SDRIF-E (Schéma Directeur de la Région Ile-de France-Environnemental) pour lequel la région a lancé en 2024 une consultation publique à laquelle vous avez certainement participé (!) et prendre en compte les recommandations de la future charte du PNR (sur laquelle une enquête publique a aussi été lancée en 2024) qui devrait porter sur la période 2026-2040.

Tout ceci ne pourra donc être prévu et initié que lors du prochain mandat.

J-MICHEL DUMAZERT



## Fête Patronale de Boissy-le-Cutté

Nous sommes dans le regret de vous informer que la traditionnelle fête patronale du mois de mai n'aura pas lieu cette année en raison des travaux prévus sur le réseau d'eau potable et voirie de la RD 191 (voir article p9). Ces travaux sont prévus à partir du mois de mars jusqu'à la fin du mois de juillet et vont occasionner des problématiques de circulation dans la commune.

De plus, les lieux de stockage prévus pour les matériaux et engins de chantier sont situés au niveau du Stade (implantation habituelle de la fête foraine) ainsi que sur le parking extérieur de la société STRF.

Pour toutes ces raisons, il ne sera pas possible d'organiser cet évènement en 2025.

SYLVIE SÉCHET





## **Inauguration de la Résidence « l'Orée du Bois ».**

Le 4 Novembre dernier, a été inauguré la résidence « l'Orée du Bois » située au 55 bis rue de la libération.

Cette résidence qui regroupe 21 logements a été le fruit d'une collaboration étroite entre le service urbanisme de la commune, le service instructeur de la Communauté de Communes (CCEJR) qui ont permis de valider ce projet en adéquation avec le Plan Local d'Urbanisme de la municipalité.

Pour le maître d'ouvrage de ce projet « VALLOIRE HABITAT », il s'agissait du premier projet de construction de bout en bout porté par cette société spécialisée dans le secteur d'activité de la location de logements.

C'est en présence de personnalité de « VALLOIRE HABITAT », M. VINCENT HENNERON directeur général, de JEAN-FRANÇOIS ESCUDIER président du conseil d'administration, de Mme le maire, des élus de la commune, mais également de tous les « acteurs » de ce beau projet que le ruban d'inauguration a été coupé ce 4 novembre 2024.

Les 21 logements sont actuellement tous occupés, 2 salles sont mises à disposition par convention à la commune, 1 salle pour les rencontres des seniors et un local médical.

Ce projet est une belle réalisation collective.

SYLVIE SÉCHET



## **Nouveau local infirmier à la Résidence Senior**



La société VALLOIRE HABITAT, propriétaire de la résidence « l'Orée du bois », a mis 2 salles à disposition de la commune par convention.

La première est destinée aux activités communales comme les activités « jeux de cartes » des seniors (voir l'article ci-dessous).

La seconde est destinée aux services médicaux et paramédicaux.

Le 1<sup>er</sup> février 2025, le cabinet infirmier initialement établi au « pôle santé », rue des alouettes, s'installera dans les nouveaux locaux au 55 bis rue de la libération.

M. Kevin JULIEN, infirmier libéral, sera le référent sur ce local. Le numéro de téléphone et les horaires ne changent pas pour la prise de rendez-vous, c'est toujours le 06.75.75.95.52 ou le 01.64.57.56.04 du Lundi au Vendredi 7h30 - 8h00.

SYLVIE SÉCHET



## Installation des après-midis jeux à la Résidence Sénior

Le 5 Décembre 2024 à 14h, les aînés participant aux après-midis jeux du jeudi ont eu le privilège de découvrir, accompagnés de Mme MARYLINE SASSIER et de Mme MONIQUE ZAMPERLINI, un nouveau local mis à leur disposition pour leur activité ludique qui va remplacer agréablement la salle des fêtes. Ils seront installés dorénavant à la salle commune à la Résidence Séniors « L'orée du bois ».



Cette salle est destinée aux activités d'animation pour les Boissillons. Les aînés fidèles à ces rencontres de jeux étaient ravis de découvrir une salle lumineuse, chaleureuse et aménagée pour répondre à leur besoin de confort. Elle est pourvue de tables et de chaises avec coussins selon les demandes, d'un placard pour ranger le matériel spécifique pour nos après-midis et d'un évier pour nos besoins domestiques. De plus cette salle était décorée pour personnaliser l'accueil en cette période de fête : un tableau de bienvenue avec un père Noël posé sur un mur et un sapin de Noël paré de ses guirlandes et de ses boules trônait sur le placard. A l'extérieur nous disposons d'un espace de verdure qui constituera un endroit adapté pour le goûter cet été.

Des remerciements ont été exprimés spontanément à l'intention de Mme Le Maire SYLVIE SÉCHET. À travers les propos tenus, nous avons pu percevoir le sentiment que nous prenions soin d'eux et qu'ils étaient pris en compte. En somme, une initiative bénéfique

Très concernés par la satisfaction des Boissillons, nous avons vécu ce moment avec beaucoup de plaisir et de fierté face à une action bien menée et approuvée.

MONIQUE ZAMPERLINI



## Une subvention pour votre récupérateur d'eau de pluie

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie, la CCEJR met en place une subvention pour soutenir l'achat de récupérateurs individuels d'eau de pluie.

Pour bénéficier de cette aide, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Achat d'un récupérateur d'eau de pluie après le 1er juillet 2024.
2. Une seule subvention est accordée par foyer.
3. La subvention couvre 50% du prix d'achat du récupérateur dans la limite de 40€.
4. Seule la cuve est prise en charge, les accessoires ne sont pas inclus.



Pour faire une demande de subvention, vous devez fournir un dossier complet comprenant :

- Le formulaire de demande dûment complété disponible sur le site de la CCEJR <https://www.entrejuineetrenarde.org/votre-collectivite/restez-informes/les-actualites/promotion-de-lachat-de-solution-de-recuperateur-deau-de-pluie>
- Un justificatif d'achat : Facture originale nominative avec mention du récupérateur dûment entourée.
- Un relevé d'identité bancaire (RIB).
- Un justificatif de domicile : De moins de 6 mois.

Les dossiers peuvent être envoyés par mail à [recupeau@ccejr.org](mailto:recupeau@ccejr.org), par courrier, ou remis en main propre à l'accueil de la CCEJR (2 rue des Hêtres Pourpres, 91580 Étréchy).

L'opération pour les composteurs est toujours en cours, prochaines sessions le 10 Mars à 19h et le 26 Mars à 14h (plus d'informations sur le site de la CCEJR).

JEAN-MICHEL DUMAZERT

# NOS AMIS LES CHIENS

STOP  
aux  
INCIVILITÉS !



RAPPEL  
IMPORTANT



Tenir son chien en laisse dans l'espace public est une obligation afin de prévenir tout incident (morsures, bagarres ...)

Votre chien ne peut pas ramasser ses déjections, vous si !



Des sacs sont à votre disposition en mairie et sur différents sites de la commune. De plus en plus de trottoirs et chemins de la commune sont jonchés de déjections que les propriétaires de chiens ne prennent pas la peine de ramasser.



## Chiens dangereux : la réglementation

- La détention des chiens de 1ère et 2ème catégorie est subordonnée à la **délivrance d'un permis de détention** par le maire de la commune où le propriétaire ou le détenteur de l'animal réside. En cas de changement de commune de résidence, le permis doit être présenté à la mairie du nouveau domicile.
- Sur la voie publique, dans les lieux publics, les locaux ouverts au public, ces chiens doivent être **muselés et tenus en laisse** par une personne majeure.

## Déclaration de morsure en mairie

Une nouvelle disposition a été insérée dans le Code rural qui stipule, à l'article L211-14-2, que **tout fait de morsure par un chien**, quelle que soit sa race, doit être déclaré par son propriétaire ou son détenteur ou par tout professionnel en ayant connaissance à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal.

SYLVIE SÉCHET



## O'FOND DU BAR

CAFÉ - BAR À THEME  
GRILLADES À EMPORTER

## Boissy accueille un nouveau commerce

Nous venons d'accueillir 2025 depuis quelques jours, mais pas seulement, VANESSA et JOAO également depuis quelques mois. Ils succèdent à Mr CAVACO à qui nous souhaitons le meilleur avenir.

Au revoir à « la bonne franquette », bonjour à « O'FOND DU BAR ».

VANESSA et JOAO auront le plaisir de vous retrouver dans leur café tous les jours de la semaine de 6h30 à 14h30 et de 16h30 à 19h30 (fermé le mercredi) ainsi que le week-end de 8h à 19h30.

Ils remercient leur clientèle de leur aimable et chaleureux accueil et souhaitent lui rester fidèles ainsi qu'à leurs habitudes.

Ils continueront les grillades uniquement le week-end mais le top départ reste à définir.

Ils envisagent aussi de proposer la privatisation de leur salle.

Malgré cette envie de perpétuer l'harmonie qui existe au sein du café, ils se diversifient en proposant, un week-end sur deux, des soirées dansantes à thème durant lesquelles des planches à déguster de fromages et de charcuterie et des cocktails seront à votre disposition jusqu'au milieu de la nuit (21h-2h).

**N'hésitez pas, la prochaine soirée est prévue le samedi 8 Février.**

Le thème « muy caliente » de la soirée sera latino-tropical.

XAVIER SEVERE





## Les paniers de YANN

Les Paniers de YANN viennent de voir le jour !

Un concept de marché en ligne dédié aux produits frais et de qualité.

Résident de notre charmante commune, je suis particulièrement attaché à contribuer à son dynamisme et à proposer des solutions adaptées à ses habitants ainsi qu'à ceux des alentours.

L'idée est d'apporter dans notre village et dans les villages alentours, un service de proximité proposant des produits frais de très bonne qualité provenant de producteurs sélectionnés.

### **Les Paniers de YANN : le marché chez vous en direct du producteur**

'Les Paniers de YANN' s'adosse à une activité existante (le Marché de MARINA) qui propose ce concept sur la rive droite de la SEINE (SOISY/SEINE, ETIOLLES, SAINTRY, SAVIGNY LE TEMPLE, ST PIERRE DU PERRY ...)

'Les Paniers de YANN' offre la possibilité à chacun de commander des produits frais et variés via notre site internet.

Les commandes peuvent être passées jusqu'au mardi soir à 22h, et les livraisons, assurées par mes soins, débutent à partir du jeudi midi :

- Livraison à domicile pour plus de confort.
- Retrait en point dédié pour ceux qui souhaitent une option pratique.



Se connecter Panier : (vide)

Le Marché De Marina LES PANIERS DE YANN TERROIRS & PAPILLES

### Du producteur à votre assiette en 1 clic !

Venez découvrir nos bons produits de manière conviviale !

Notre marché Nos producteurs Livraisons Qui est Marina ?

Accueil > Tous nos produits

**Notre marché est l'endroit idéal pour découvrir l'ensemble de nos produits .**

**De la viande à la pâtisserie, en passant par les fruits et légumes, chaque produit est sélectionné grâce aux conseils des producteurs, et surtout en fonction des saisons !**

**TOUS NOS PRODUITS**  
FRUITS ET LÉGUMES  
VIANDES ET VOLAILLES  
OEUFS, YAOURTS, CRÈME  
BOULANGERIE BISCUITS  
FROMAGES  
MIEL ET CONFITURES  
POISSONNERIE  
SOUPES ET TERRINES  
TRAITEUR APERITIF  
VRAC EPICERIE  
SAVON, BIEN ÊTRE  
VINS

### **Des produits variés et de qualité.**

Nous avons soigneusement sélectionné des producteurs et artisans pour garantir des produits authentiques, gourmands et accessibles. Parmi nos gammes, vous trouverez :

- Fruits et légumes de saison,
- Fromages et produits laitiers,
- Viandes et poissons frais,
- Pains spéciaux, confiseries, confitures et miel,
- Produits apéritifs, plats traiteurs et vins.

### **Un service pensé pour tous.**

Cette initiative répond aux besoins des personnes n'ayant pas la possibilité ou le temps de se rendre au marché traditionnel, tout en leur garantissant un accès direct à des produits de qualité.

Cela contribue également à un mode de consommation responsable, en valorisant le savoir-faire des producteurs.

Pour BOISSY, nous avons pour le moment mis en place un point de collecte au 35 rue de la LIBÉRATION et dès que cela sera demandé (n'hésitez pas à m'appeler pour me le demander), je mettrai en place le service de livraison.

YANN ROUAULT

## Théâtre à BOISSY LE CUTTÉ

La troupe du Théâtre DARIUS MILHAUD revient le Dimanche 4 Mai (Horaire encore à définir) à la Salle des fêtes de BOISSY LE CUTTÉ dans une pièce d'EUGÈNE LABICHE, « L'Affaire de la rue de Lourcine »

Une comédie drôle et burlesque du célèbre où s'enchaînent rebondissements et quiproquos, plongeant les personnages à un rythme fou dans des situations aussi grotesques qu'extravagantes.

### Résumé de la pièce :

À PARIS en 1857, OSCAR LENGUMÉ, un riche notable de la capitale se réveille encore tout embrumé de sa virée nocturne de la veille. Soudain un inconnu surgit de son propre lit. Que s'est-il donc passé cette nuit ? Les deux hommes se souviennent vaguement s'être rencontrés au cours d'un repas bien arrosé, organisé par une amicale d'anciens élèves.

Le souvenir de la perte d'un drôle de parapluie vert revient soudainement. Mais lorsqu'ils découvrent à la lecture d'un journal qu'une femme vient d'être assassinée et que, sur le lieu du crime, un parapluie de couleur verte s'y trouvait, la panique s'installe et tous les coups sont permis pour éclaircir mais surtout pour dissimuler cette embarrassante situation.

Ces deux bougres seraient-ils donc les assassins ???

Metteur en scène : VINCENT AUJET

Distribution : ELIANE KHERRIS, SOPHIE LE CORRE, VINCENT DESMONS, JEAN-PIERRE COLOMBIES, VINCENT AUJET.

Conception son et lumière : FRANCK DIPPE, Musiques : EDOUARD PRÉTET,  
(Tout public dès 12 ans)



## Association artistique et sportive NIGHT AND DAY

NIGHT AND DAY est une association à but non lucratif créée en Mars 2004 et qui a pour but d'animer et produire des événements festifs et propose également des activités artistiques et sportives pour tous les publics. Notre implication auprès de nos adhérents est sociale, éducative et culturelle.

### Ses membres actifs :



LEÏLA LE DÉVÉHAT (LYLAI),  
Présidente.  
Danses du monde et animatrice sportive.



OLIVIER LE DÉVÉHAT : Trésorier.  
Cours de chant et coaching vocal certifié méthode P.Y. DUCHESNE (coach de LARA FABIAN, AMIR...)



ANISSA : danse Cabaret, danse sur Talons, souplesse/stretching. Initiée dès l'enfance à la danse Classique, Mordern'Jazz.

# Night and Day

ASSOCIATION

## Artistique et Sportive

### PLANNING ET TARIFS

PLANNING DES COURS D'ACTIVITES ARTISTIQUES ET SPORTIVES - BOISSY LE CUTTE

JOURS	ACTIVITES*	HORAIRES	LIEU	TARIFS ADHESION	PROFS
Lundi	Stretching/Souplesse	18h - 19h	Salle d'activité	150 €	Anissa
Lundi	Cabaret	19h - 20h	Salle d'activité	200 €	Anissa
Lundi	Body Zen	18h - 19h	Salle des Fêtes	150 €	Lylai
Lundi	Fit'Ball	19h - 20h	Salle des Fêtes	200 €	Lylai
Jeudi	Pilates	18h - 19h	Salle d'activité	200 €	Lylai
Jeudi	Danse Orientale	19h - 20h	Salle d'activité	190 €	Lylai
Jeudi	Danse Brésilienne (Samba)	20h - 21h	Salle d'activité	190 €	Lylai
Jeudi	Chant/Coaching vocal	19h30 - 20h30	Salle des Fêtes	250 €	Olivier

\* Montant de la cotisation : 15€

[www.facebook.com/nightanddaysoireanimation](https://www.facebook.com/nightanddaysoireanimation)

[@nightandday\\_soireeanimation](https://www.instagram.com/nightandday_soireeanimation)

[@olivier\\_idra\\_vocalcoach](https://www.instagram.com/olivier_idra_vocalcoach)

nightanddaysoireeanimation@gmail.com

Olivier : 06.11.77.65.09

Lylai : 06.26.24.31.50



## L'association "Les Enfants d'ANNE & NIKI" vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2025 !

Chers Boissillons,

En cette nouvelle année, l'association des parents d'élèves "Les Enfants d'ANNE & NIKI" souhaite vous présenter ses meilleurs vœux. Que 2025 soit synonyme de moments de bonheur et de partage avec ceux qui vous sont chers !

### **Rétrospective sur nos évènements en 2024 :**

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à notre 3<sup>ème</sup> édition du marché de Noël le week-end du 23-24 novembre dernier.

Nous souhaitons adresser nos remerciements au public venu tout au long du week-end, à tous les exposants qui ont contribué à la réussite de cette édition et au soutien de la municipalité et des écoles.



### **Vers de nouveaux événements :**

En 2025, l'Association des Parents d'Élèves continuera d'organiser des évènements ayant pour but de renforcer les liens au sein de notre village.

Nous préparons notamment une tombola pour le printemps. Les enfants des écoles de l'élémentaire Anne Frank et de la maternelle Niki de Saint Phalle pourraient frapper à vos portes pour vous vendre des tickets de tombola. Nous vous remercions d'avance pour votre éventuelle participation !

Nous sommes impatients de partager en 2025 de nouveaux évènements avec vous !

N'hésitez pas à vous rendre sur notre page Facebook pour avoir plus de détails sur notre actualité.

A très bientôt,

Les membres de l'association "Les Enfants d'ANNE & NIKI"



## **L'ESSONNE A BESOIN DE SAPEURS- POMPIERS VOLONTAIRES**

« Vous aussi, changez de tenue ». Avec le slogan de sa nouvelle campagne de communication, le Département soutient le Sdis 91 dans le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires. Une convention signée entre les deux entités offre en outre aux agents départementaux la possibilité de rejoindre bénévolement les soldats du feu. De 17 à 55 ans, tout le monde peut s'engager en parallèle de son emploi ou de ses études, suivre une formation et intervenir sur le terrain au même titre que les pompiers professionnels. En Essonne, les volontaires représentent plus de 60 % des effectifs de sapeurs-pompiers. Ils sont un maillon indispensable de la sécurité civile du territoire, au service de la population. Pour postuler, rendez-vous sur [gvec@sdis91.fr](mailto:gvec@sdis91.fr) ou au poste de secours le plus proche.

[essonne.fr](http://essonne.fr)

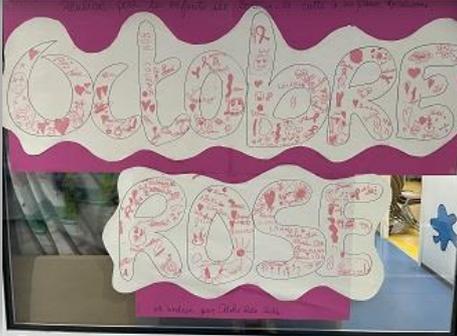


## Rétrospective en images du 4<sup>e</sup> trimestre 2024 du Centre de Loisirs

Le Harcèlement



Octobre Rose



Le Téléthon



Noel



# La RESSOURCERIE des POUPETTES

## HORAIRES

- lundi - fermé
- du mardi au samedi  
10h - 12h / 13h - 18h
- dimanche - fermé

**NOUVEAU**  
À VILLENEUVE  
SUR AUVERS

Apports volontaires sur rendez-vous :  
en ligne ou par téléphone



On récupère **QUEL QUE SOIT L'ÉTAT** : textile, vêtement, chaussures, maroquinerie, petit appareil électrique, vélo.

On récupère **EN BON ÉTAT** : meuble, décoration, vaisselle, livre, CD, DVD, vinyles, jeu et jouet.



**Pour une consommation responsable et durable !**

Ne pas jeter sur la voie publique - Le papier se recycle

ZA des Poupettes  
91580 VILLENEUVE SUR AUVERS

01 60 82 03 75

contact@laressourceriedespoupettes.com

<https://laressourceriedespoupettes.org>

Suivez-nous !

Bientôt 16 ans ? pensez au

## RECENSEMENT

à la mairie du domicile

**Le recensement est obligatoire,**

Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

\* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

**\* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :**

s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



OBJECTIF  
CITOYEN

www.defense.gouv.fr/jdc

ZOOM  
SUR

Essonne  
LE DÉPARTEMENT

2<sup>e</sup> édition  
**PARIS  
SACLAY  
SUMMIT**  
CHOOSE SCIENCE

Gratuit  
et ouvert  
à tous

**PARIS SACLAY  
SUMMIT  
CHOOSE SCIENCE**  
Un événement  
pour comprendre  
et façonner l'avenir

Pour la deuxième année, le Département de l'Essonne associé à la Région Île-de-France, la Communauté d'agglomération Paris Saclay et l'hebdomadaire Le Point, soutient le Paris Saclay Summit - Choose science qui se déroulera les 12 et 13 février 2025 à l'EDF Lab de Palaiseau.

Cet événement scientifique de dimension internationale portera sur des thèmes majeurs tels que l'excellence de la recherche européenne, l'intelligence artificielle, la place des femmes dans la science... Ce sommet est une occasion unique de réfléchir ensemble aux solutions pour un avenir durable et innovant. Chercheurs, décideurs, étudiants etc. se réuniront afin d'échanger sur ces grands défis de notre époque.

Au cœur de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, tenez-vous prêts à explorer les solutions scientifiques pionnières pour le monde et venez à la rencontre des grands noms de la science !

Programme et inscriptions sur :  
<https://www.lepoint.fr/evènements/>

[essonne.fr](https://www.essonne.fr)



## État Civil

### Naissances

LUDOT Lola, Annette, Colette  
LOPES Andrea

11 novembre à Étampes  
26 novembre à Étampes

### Décès

GAMBRELLE Ginette, Augustine veuve DUPOURQUE  
BOUTARD Marcel, Jean, Denis

29 novembre à Draveil  
22 décembre à Étampes

## Urbanisme

### Déclarations préalables

#### Nom

#### Adresse

#### Projet

2 rue Georges Clémenceau  
27 grande rue  
49 T rue de la Libération  
3 rue du Repos  
14 Grande rue  
2 rue des Rangées  
8 rue des Cépages  
9 rue Georges Clémenceau  
3 bis rue des Vallées  
22 rue des Vallées

Création Vélux  
Création d'une chambre  
Transformation du garage en pièce à vivre  
Installation panneaux photovoltaïques  
Réfection toiture auvent  
Installation panneaux photovoltaïques  
Clôture  
Pose fenêtre de toit  
Clôture  
Installation panneaux photovoltaïques

### Permis modificatif

#### Nom

#### Adresse

#### Projet

15 rue de la Croix Boissée  
55 bis rue de la Libération

Modification fenêtres  
Déplacement place PMR

## Benne à encombrants

Une benne à encombrants sera mise à disposition des Boissillons au service technique (Rue des Champs) :

Le 15 Mars 9h-11h30

Le 14 Juin 9h-11h30

À noter sur vos tablettes !

(Un justificatif de domicile peut vous être demandé)



## Fête Patronale de Boissy-le-Cutté

## Agenda

- 19 Mars : Fleurissement  
29 Mars : Carnaval, Cour de la mairie  
5 Avril : Concert Au Sud Du Nord.  
4 Mai : Théâtre à Boissy, l'affaire de la rue Lourcine (horaire à préciser)  
8 Mai : Commémoration du 8 MAI, 10h15 Cour de la mairie



Directrice de la Publication : SYLVIE SECHET. Comité de rédaction : JÜRGEN ALLEAUME, CATHERINE DUMAZERT, JEAN-MICHEL DUMAZERT, KARINE LANIAU, SYLVIE SECHET, XAVIER SEVERE, MONIQUE ZAMPERLINI